



Mairie de Saint Arnoult
Monsieur le Maire – JC Husson
Place du jeu de Paume
78730 Saint Arnoult en Yvelines

Saint Arnoult le 22 octobre 2018

Objet : Maison médicale – demande de précisions

Monsieur le Maire,

Lors du Conseil Municipal du 16 octobre, trois informations concernant le projet de maison de santé, données par Mme Papin et vous-même ont suscité notre étonnement.

- 1) Mme Papin a avancé lors de sa lecture du point à l'ordre du jour qu'il fallait actuellement deux mois à un arnolphiens pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste de Saint Arnoult. Nous avons alors pensé qu'elle prenait en compte les délais pour les nouveaux arnolphiens. Vous avez précisé lors de votre intervention en réponse aux questions relatives au projet de maison de santé lors de ce conseil municipal que les nouveaux arnolphiens ne pouvaient obtenir de rendez-vous avec un quelconque médecin de Saint Arnoult, ce que nous confirmons. Questions posée à plusieurs arnolphiens déjà patient(e)s auprès de médecins de Saint Arnoult, aucun(e) d'entre eux/elles n'attendent plus de quelques jours pour obtenir un rendez-vous en cas de visite, même pour un motif non urgent. Merci par avance de bien vouloir nous préciser les sources vous conduisant à conclure sur cette durée d'attente de deux mois.
- 2) Mme Papin a précisé lors de sa lecture du point à l'ordre du jour que le point faible, estimé par les organes décisionnaires pour l'attribution des subventions, du dossier déposé par votre équipe était de « renforcer la composition de l'équipe médicale », laissant penser à l'auditoire (interdit par vos soins à prendre la parole en conseil municipal) que le nombre de professionnels de santé prêt à intégrer la maison de santé de Saint Arnoult était insuffisant. Lors de vos commentaires aux questions à ce sujet lors de ce conseil municipal vous avez précisé qu'aujourd'hui si vous deviez faire une maison médicale de 14 cabinets vous aviez 15 signatures (?).
Vous comprendrez notre étonnement : pas assez de professionnels de santé mais 15 « signatures » pour 14 places.
Merci par avance de bien vouloir nous préciser à quoi correspondent les 15 signatures que vous avez mentionné : un retour de questionnaire ? Un engagement de principe ? Un simple intérêt ?...
- 3) Le dossier de Saint Arnoult doit être ré-évaluer au mois de novembre 2018. Nous pensons qu'à la date du conseil municipal le 16 octobre, le dossier pour la ré-évaluation à déjà certainement dû être renvoyé aux instances concernées.
Nous ne pouvons que nous étonner que votre équipe n'ai pas dès le début du projet de maison de santé pour Saint Arnoult entrepris une(des) démarche(s) indispensable(s) de

recherche de professionnels de santé (médecin particulièrement) telle que vous l'envisagez à présent. La mauvaise gestion du projet par votre équipe est donc grandement responsable du refus de subvention constaté, et sera probablement l'élément principal de l'impossibilité de bénéficier d'une subvention pour ce projet de maison de santé. C'est l'échec de votre équipe Mr le Maire.

Merci par avance, Monsieur le Maire, pour la réponse rapide que vous apporterez à notre demande.

Merci par avance, Monsieur le Maire, de ne pas rendre votre réponse obsolète auprès de notre association (et ainsi des arnolphiens) par un délai de retour de votre part de nombreux mois comme nous l'avons précédemment constaté pour plusieurs de nos courriers.

Dans l'attente de votre retour rapide, nous vous remercions de la prise en compte de notre demande.

Cordialement

Antoine Pujol,
Président de l'association Comités de Quartiers

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical line and a diagonal stroke.